Bulletin à adresser à :

Secrétariat SFLS – COREVIH
Hôpital du Tondu
Groupe Hospitalier Pellegrin
33076 BORDEAUX
Tél : 0820 820 151
Fax : 05 56 79 60 87
e-mail : sfls@wanadoo.fr
Site internet : www.sfls.aei.fr

LA FORMATION
« VIH, FOIE ET VIRUS DES HEPATITES »

a pour objectif d'apporter des éléments de réponse pratique aux problèmes posés par les co-infections associant VIH et virus hépatotropes.

Ces co-infections sont en effet au cœur des stratégies thérapeutiques actuelles venant compliquer la prise en charge des personnes atteintes. Un atelier permettra de poser les questions soulevées par deux cas cliniques.

Cette formation concerne les cliniciens intéressés par les co-morbidités qui se situent aux frontières de l'infectiologie et de l'hépatologie. Il est recommandé d'apporter ses propres cas cliniques pouvant être discutés.

Association régie par la loi 1901 - Enregistrée le 21 avril 1994 à la Préfecture du Nord n° 5/28995
C.I.S.I.H. - Hôpital du Tondu - Groupe Hospitalier Pellegrin
Place Amélie Raba Léon - 33076 BORDEAUX Cedex
n° indigo 0 820 820 151 - Fax 05 56 79 60 87 email: sfls@wanadoo.fr

8ème Séminaire de Formation
de la

Société Française de Lutte contre le Sida

VIH et FOIE
Test and treat

20-21 janvier 2011

MARSEILLE
Hôtel Radisson
40 Quai de Rive Neuve, Marseille

Organisateur : Pr Gilles PIALOUX

Avec les soutiens des laboratoires
ROCHE & JANSSEN

N° Agrément Formation : 72330472433
N° Agrément FMC : 100258

Jeudi 20 janvier 2011

Après-Midi 14h - 17h30

14H00 - 14h30 Accueil par les modérateurs :
Pr Gilles PIALOUX (Paris)
& Dr Marc BOURLIERE (Marseille)

Introduction
Quelles sont les attentes du clinicien en matière de VIH & FOIE en 2011 ?
Dr Pascale LECLERCQ (Grenoble)

14h30 – 15h15 Stratégies thérapeutiques et recommandations dans la coinfection VIH-VHC
Pr Stanislas POL (Paris)

15h15 – 15h45 Le concept « test and treat » : du VIH au VHC :
Pr Gilles PIALOUX(Paris)

15h45 – 16h00 PAUSE

16h00 – 17h45 Stratégies thérapeutiques et recommandations dans la coinfection VIH-VHB + Cas clinique VIH-VHB
Dr Karine LACOMBE (Paris)
Dr Isabelle RAVAUX (Marseille)

DINER

Vendredi 21 janvier 2011

Matin 9h -12h45

09h00 – 09h45 Gestion des stades F3/F4 : parcours de la prévention au dépistage jusqu'à la greffe
Dr Stéphanie DOMINGUEZ (Créteil)
Pr Georges-Philippe PAGEAUX (Montpellier) (sous réserve)

09h45 – 10h00 Nouvelles molécules et essais thérapeutiques/VHC
Dr Marc BOURLIERE (Marseille)

10h00 – 10h30 Aspects pharmacologiques des nouvelles molécules anti-VHC
Dr Caroline SOLAS (Marseille)

10h30 - 11h00 PAUSE

11h00 - 13h15 Cas clinique n° 2 hors hépatites : Stéatose , Insulino-résistance et VIH
Dr Isabelle POIZOT-MARTIN (Marseille)

Discutant :
Dr Olivia RONSIN-PRADEL (Marseille)

Après-Midi

12h45-14h00 Déjeuner

CONCLUSION & DISCUSSION

Bulletin d'inscription

VIH et FOIE

20-21 JANVIER 2011

NOM : .....
Prénom : .....
Profession : .....
Adresse personnelle : .....
.....
Tél. : . . . . . .E-Mail : .....
Adresse employeur : . . . .
.....
Tél. : . . . . . .E-Mail : .....

FRAIS D'INSCRIPTION : 135 EUROS

Sauf mention contraire, ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, les repas du midi et le matériel pédagogique distribué. Ils ne comprennent pas les frais d'hébergement, les repas du soir, et les petits-déjeuners lorsque la formation a lieu sur plusieurs jours.

Procédure d'inscription :
Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation, merci de remplir le bulletin d'inscription et le retourner au secrétariat de la SFLS. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour informations complémentaires.
L'accès aux formations se fait en fonction des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Règlement :
Par chèque joint avec votre bulletin d'inscription
Ou, si vous souhaitez que les frais d'inscription liés à cette formation soient pris en charge par l'organisme de formation continue dont vous dépendez, vous pouvez transmettre les coordonnées de cet organisme à la SFLS qui traitera directement avec lui.
En cas d'impossibilité de financement institutionnel, la SFLS vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 35 €, en fonction des places disponibles. Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.
Association, institution, organisme de formation ou de gestion de formation a qui devra être transmis la convention et/ou la facturation :
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .